



PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

PHOENIX : SAISON 2015/2016

Bienvenue au club pour les nouveaux, et nous sommes heureux de retrouver les anciens.

La présente brochure veut présenter en peu de pages l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur le club.

A chaque saison ses changements :

- Christophe Douchet, notre trésorier quitte le club pour raison professionnelle. Marc Bisi le remplace au pied levé.
- Une volonté de développer une plus grande participation. Le club est une ASBL qui marche parce que des volontaires s'en occupent. Nous voulons un grand club et donc beaucoup de volontaires actifs et motivés sont attendus pour y parvenir.
- Un entraînement spécifique gardien est toujours en place dès le début de l'année et ce durant toute la saison. Celui-ci a lieu le vendredi soir.

Vous trouverez tant dans cette brochure que sur le formulaire d'inscription la façon dont vous pouvez nous aider en donnant juste un peu de votre temps.

A chaque saison aussi des points de continuité :

- De même que l'année passée et toujours suite au manque de joueurs de cette catégorie d'âge, nous n'inscrivons pas de U23. Ils joueront donc dans une équipe N2 compétitive.

Bonne saison sportive à tous.

Le conseil d'administration des Phoenix

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





1. Le Club : Vos Interlocuteurs

Le Conseil d'administration :

Jean-Pierre Bibaud, Xavier Fleurquin, Nicole Patriarche, Pierre Dury, David Smet, Marc Bisi et Véronique Cracco seront heureux de répondre à toutes vos questions

Adresse e-mail pour toute information : secretariat@phoenixhockey.be

Téléphone secrétariat : - 0473 21 53 34 -

Téléphone président : - 0496 30 98 95 -

Téléphone directeur sportif : - 0478 54 56 30 -

Permanence : Un membre du Conseil d'Administration est très souvent présent à l'entraînement en cas d'absence vous pouvez nous contacter via gsm ou courriel.

2. Les Equipes Phoenix dans le championnat national

Le club accepte les joueurs de 6 à 66 ans. Le sport est ouvert aux garçons et aux filles. Les équipes sont mixtes.

Le club inscrit des équipes dans les catégories suivantes du championnat national :

- U10 Les joueurs nés en 2006 et après
- U12 Les joueurs nés en 2004 et 2005
- U14 Les joueurs nés en 2002 et 2003
- U16 Les joueurs nés en 2000 et 2001
- U18 Les joueurs nés en 1998 et 1999
- U23 Les joueurs nés en 1997, 1996, 1995, 1994 et 1993

Nationale 1 et Nationale 2 - Les joueurs nés en 1992 et avant

Les filles des catégories U16 et au dessus ont le droit de jouer dans la catégorie de leur âge ou celle en dessous.

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





3. Nouveau dans le club

A part une autorisation médicale, il n'y a pas de conditions d'entrée dans le club. Le niveau de patinage n'est pas une condition d'entrée et tous nos cours contiennent une composante patinage.

En ce qui concerne le patinage, l'inscription au club permet de participer aux cours de patinage débutant qui se tiennent le samedi à Anderlecht. On peut donc s'inscrire sans souci au club en ayant un niveau de patinage limité. Les sessions de patinage débutant, même si elles ne sont pas orientées hockey, sont un premier pas dans l'apprentissage.

Nous avons mis en place un cours d'initiation. L'objectif de ce cours est double :

- Enseigner les bases du hockey
- Eviter de trop grosses différences entre joueurs expérimentés et novices

Nous demandons à tous les nouveaux dans le club de passer d'abord par le cours d'initiation avant de rejoindre leur catégorie. Trois exceptions à ce principe :

- Les joueurs ayant déjà pratiqué le in line hockey
- Les U10. Une bonne partie du cours U10 est consacrée à la maîtrise des bases du hockey.
- Les N3. Ce sont majoritairement des débutants.

L'initiation vise à enseigner les bases du hockey pour les joueurs de catégories où ces bases ne sont plus enseignées. Le cours d'initiation ne se tiendra, à priori, que dans les 2 premiers mois de la saison ou plus si le besoin s'en fait sentir.

4. Nos Seniors Loisirs

Nous développons une catégorie seniors loisir (N3) avec les joueurs les moins aguerris, ceux qui veulent jouer des matches mais qui n'ont pas le temps ou l'envie de s'entraîner assidûment ou ceux qui ne souhaitent pas faire de matches en compétition. Cette équipe est constituée principalement d'anciens joueurs de championnat et de parents de jeunes joueurs qui ont décidé de s'initier au sport de leur enfant.

Nous orienterons systématiquement les joueurs seniors débutants vers cette catégorie. En termes d'entraînement, deux axes principaux seront proposés :

- Un entrainement technique et de tactique individuelle pendant une demi-heure
- Du fun, jeux ou matches, pendant le reste de l'entraînement

En termes de matches, 2 - 3 tournois ainsi que l'un ou l'autre match seront proposés contre des équipes (au départ) qui ne jouent pas en championnat, l'idée étant de proposer des équipes de niveau comparable.

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





5. Grille des entraînements

Les horaires d'entraînement sont les suivants.

Heures	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
13h – 13h30					U10 – U12
13h30 – 14h					Anderlecht
14h – 14h30		U10 – U12			
14h30 – 15h		Gaston Reiff			U14
15h – 15h30					Anderlecht
15h30 – 16h		U16 – U18			U16
16h – 16h30		Gaston Reiff			Anderlecht
16h30 – 17h					
17h – 17h30					U18
17h30 – 18h					Anderlecht
18h – 18h30	U14				
18h30 – 19h	ITME				
19h – 19h30	N2 - U18	N3	N2	U18	
19h30 – 20h	Anderlecht	salle 203	Mabru	Anderlecht	
20h – 20h30	Ph/Sp				
20h30 – 21h	ITME	N1		N3	
21h – 21h30		Anderlecht	N1	Anderlecht	
21h30 – 22h			Mabru		
22h – 22h30					
22h30 – 23h					

Les entraînements ont lieu pour les seniors du 21 août à fin mai. La salle Mabru restant accessible tout l'été mais à horaire réduit.

Les entraînements pour les juniors sont du début septembre (2 septembre) à la fin mai (30 mai).

Les entraînements s'interrompent pour les juniors pendant les vacances scolaires, le dernier entraînement ayant lieu le samedi après la semaine de cours et la reprise se faisant la semaine où les cours reprennent.

Les entraînements sont suspendus les jours fériés.

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





6. salles d'entraînements

Mardi : Salle ITME ou Salle de la petite île

Mercredi après-midi : Salle Gaston Reiff

Mercredi soir : Salle 203

Jeudi : Salle Mabru

Vendredi : Salle de la petite île

Samedi : Salle de la petite île

Salle ITME : Avenue Paul Stroobant, B-1180 Uccle

Salle Gaston Reiff : Rue Ernest Laurent 215– 1420 Braine l'Alleud

Salle 203 : Avenue Alfonse Allard, 203 (Ecole Ste Bernadette) à 1420 Braine l'Alleud

Salle Mabru : 22-24 Quai des usines, B-1000 Bruxelles

Salle de la petite île : Rue de la petite île, 1 à 1040 Anderlecht

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





7. Cotisations

Il y a deux catégories, la catégorie ligue et la catégorie loisir.

La catégorie Ligue donne la possibilité de suivre 2 entraînements par semaine et ouvre la participation aux matchs de championnat (ou aux tournois pour les U12). Comme cette catégorie est une catégorie de compétition, il sera demandé à chaque joueur de participer au moins à un entraînement par semaine (deux entraînements étant l'idéal).

La catégorie Loisir donne la possibilité de suivre un ou deux entraînement par semaine. En junior, cette catégorie ne donne pas aujourd'hui la possibilité de participer aux matchs et tournois. En senior, la catégorie N3 donne la possibilité de participer à des matchs et des tournois.

Les deux catégories donnent en outre la possibilité de participer gratuitement à l'école de patinage.

La cotisation inclut les coûts de licence et d'assurance.

Catégorie	Cotisation pour la saison 2014-2015	Cotisation pour la saison 2015-2016
U10/U12	210€	215€
U14	275€	285€
U16	295€	305€
U18	330€	340€
Loisirs juniors	195€	200€
Seniors N1 + N2	350€	360€
Seniors N3	220€	225€

Comme vous pouvez le constater, les cotisations sont légèrement augmentées. Par contre si vous payez avant le 31 août, vous pouvez payer la cotisation de la saison 2014-2015.

Pour profiter de cette offre les conditions suivantes sont exigées :

- Vous payez le montant dû dans son entièreté avant le 31 août
- Vous n'avez pas de dette de l'année passée.

Remarques :

- Lors de l'inscription, un acompte de 100 euros est demandé.
- Pour les inscrits l'année précédente, une préinscription de 100€ est demandée avant le 1^{er} septembre.
- Pour le 30 septembre, la cotisation complète se doit d'être payée.
- Après le 30 septembre, tant que le solde n'est pas acquitté, le joueur ne participera pas aux matchs.

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a. s. b. l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





- Après le 1er novembre, si le solde n'est toujours pas acquitté, le joueur ne pourra plus participer aux entraînements tant que le solde n'est pas réglé.
- Une réduction de 50% de la cotisation est attribuée aux goalies titulaires, exerçant uniquement en tant que goalie pour toute la saison, et ayant leur propre équipement.
- Réduction : une réduction de 10 euros est accordée par enfant à partir du deuxième enfant d'une même famille jouant dans le club et résidant sous le même toit.
- Remboursement : Seul un certificat médical suite à une blessure importante qui surviendrait dans le cadre des activités du club et empêchant le membre de poursuivre la saison, pourrait faire l'objet d'un remboursement partiel de cotisation.
- Si vous avez des difficultés financières pour payer la cotisation, merci de prendre contact avec un membre du CA pour qu'on puisse trouver une solution.

Tous les montants doivent être versés sur le compte du club:

Phoenix Hockey
IBAN: BE73 7512 0248 9560 0223
BIC: AXABBE22

en mentionnant comme communication le nom et prénom du joueur concerné, la mention ligue/loisir ainsi que la catégorie.

Par exemple : Jean Dupont Ligue U18. Ou Jean Dupont (U18) loisir

8. Abonnement et cotisation Patinage

Le club organise aussi des leçons de patinage, que ce soit pour de vrais débutants ou pour des pratiquants voulant s'améliorer. Ces cours sont accessibles à chacun sans inscription préalable. La participation aux cours se fait moyennant le paiement d'une carte de 10 leçons pour un montant de 85€. Cette carte peut être obtenue sur place en début de séance. L'école de patinage est accessible gratuitement aux joueurs de hockey inscrits au club.

Nous offrons aussi la possibilité d'une cotisation patinage pour l'année entière au prix de 140€. Cette cotisation couvre les frais de licence à la FBFP et d'assurance. Cette licence est soumise à un avis médical d'aptitude au sport. Il vous faudra donc passer chez un médecin. Les formulaires de demande de licence peuvent être obtenus auprès du secrétariat ou lors de la permanence au patinage débutant.

Le montant de la cotisation doit être payé sur le compte du club :

Phoenix Hockey
IBAN: BE73 7512 0248 9560 0223
BIC: AXABBE22

en mentionnant comme communication le nom et prénom du patineur concerné, la mention Patinage.

Par exemple : Jean Dupont Patinage.

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





9. Le club a besoin de votre aide

Tous les clubs sportifs ont besoin de volontaires qui donnent un coup de main, parfois tout au long de l'année, parfois simplement quelques heures par an. Cela est d'autant plus vrai pour le roller hockey, un sport qui nécessite un encadrement important. Et encore plus pour un club de roller hockey bruxellois, avec Bruxelles qui manque de place, d'argent et qui connaît une augmentation importante de population.

Nous n'avons pas de salle à Bruxelles pour jouer nos matches, et nous avons des difficultés à trouver des créneaux supplémentaires. Nous avons besoin de nous faire connaître et reconnaître auprès de la population par la presse, par de la publicité ainsi qu'auprès des responsables communaux.

Pour cela nous avons besoin :

- De membres du club qui travaillent ou fréquentent les milieux de la presse ou de la publicité qui peuvent nous indiquer des contacts à prendre, des événements où il serait intéressant de placer notre publicité, ou toute autre possibilité de nous faire connaître.
- De membres qui connaîtraient des mandataires communaux, provinciaux, des membres de l'Adeps, des membres de Pouvoir Organisateur d'écoles en train de se construire.
- De membres capables de rédiger des communiqués de presse, de prendre du temps pour téléphoner aux écoles, aux salles de sport.
- Des membres capables d'animer un site web, une page Facebook
- De membres qui pourraient nous « dénicher » un espace pour jouer nos matches

Le roller hockey se fait aussi connaître par des tournois et des stages. Pour cela nous avons besoin :

- De membres capables de cuisiner, de membres qui confectionnent des sandwiches, qui servent au bar
- De chauffeurs disponibles pour transporter du matériel pendant ces activités.
- De membres qui souhaitent nous aider à organiser des fêtes de club.

L'encadrement du Roller hockey passe par des officiels de table, parfois 2, parfois 4, des délégués d'équipe pour chaque catégorie, des entraîneurs hockey ou patinage. Nous avons besoin pour cela :

- De parents, amis, conjoints passionnés par le sport de leur enfant, de leurs proches et qui veulent le vivre aux meilleures places, parfois sur le banc à ouvrir la porte, parfois à la table de marque.
- De joueurs ou parents passionnés qui voudraient vivre une aventure d'entraîneur
- De bons patineurs qui voudraient enseigner leur passion

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a. s. b. l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





Un club c'est aussi du matériel et des membres bricoleurs qui s'occupent du matériel. Pour cela nous avons besoin :

- De membres qui aiment travailler de leur main, capables de passer une heure pour souder un goal, fixer un filet de protection, fixer des planches dans une armoire
- De membres qui peuvent s'occuper de trouver une solution pour que les boarding ne laissent plus d'échardes
- De membres qui ont une remorque et qui peuvent passer quelques heures juste pour transporter un goal d'un endroit à l'autre

Un club, c'est aussi l'organisation de la convivialité entre membres du club. Pour cela nous avons besoin :

- De membres ayant envie d'organiser des sorties d'équipe, avec les familles, avec les amis
- De membres connaissant des endroits chouettes pour organiser une soirée spaghetti, un barbecue, un évènement roller ou autre
- De membres qui sont d'accord de donner un coup de main à la préparation d'un évènement club (décoration, cuisine, aménagement, etc...)
- De DJ's, de barman, etc.

Un club c'est aussi une identité. Pour cela nous avons besoin :

- De graphistes capables de produire des documents, affiches, folders, rollups, de dessiner un site web, de définir une charte graphique, de récréer un logo
- De membres qui peuvent s'investir dans la création de sweetshirts, de vareuses

Un club, c'est aussi boucler un budget. Pour cela nous avons besoin :

- De professionnels du marketing pour nous aider à vendre l'image du club
- De membres connaissant des sponsors potentiels
- De membres ayant des idées d'autres recettes pour le club

Enfin un club, ce sont encore :

- Plein d'idées auxquelles nous n'avions pas pensés
- Des membres qui sont prêts à nous aider de toutes les façons.

Si vous souhaitez nous aider en fonction de vos compétences ou de vos envies, vous retrouverez sur notre formulaire d'inscription toutes ces catégories. N'hésitez pas à en cocher une ou l'autre.

Nous vous recontacterons.

D'avance Merci de votre aide

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





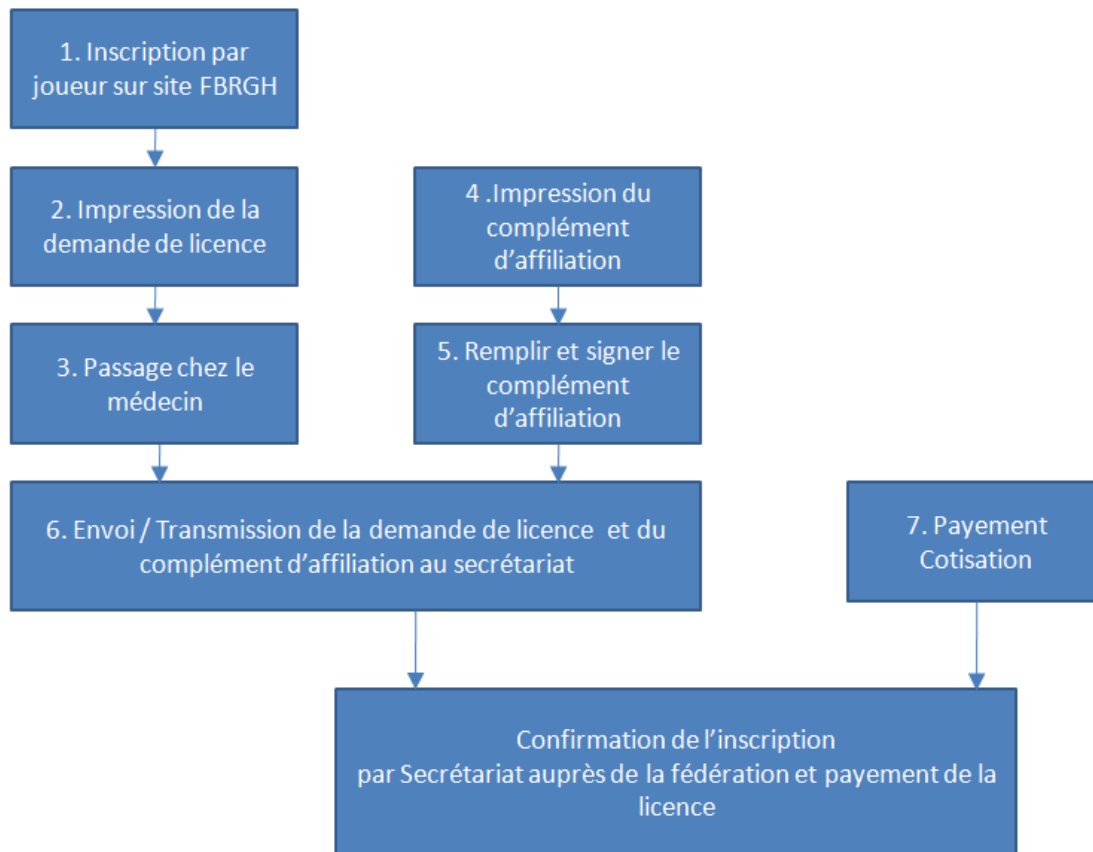
10. Procédure d'inscription pour inscrits l'année précédente

Cette procédure commence après le 1^{er} août.

C'est la même procédure que l'année dernière :

- ➔ Inscription par vous-même sur le site de la fédération
- ➔ Moins de documents à remplir

Nous pouvons schématiser la procédure de la façon suivante.



Nous détaillons ci-dessous chaque point.

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





1. Inscription par le joueur lui-même sur le site de la Fédération.

Cela se passe en trois grandes étapes :

- Obtention du login / password
 - o Allez sur <http://www.rbihf.be/>
 - o Cliquez sur *My RBIHF.be registration* dans la partie en haut à droite de la page
 - o Demandez un login si vous n'en n'avez pas en cliquant sur le *HERE* de

[Click here to request your username or a new password.](#)

Et en remplissant les différents champs. House Number est le numéro de votre habitation dans la rue.

- o Le login vous sera envoyé à votre adresse Email dans les minutes qui suivent. C'est l'adresse Email qui nous a été communiquée. En cas de changement d'Email contactez d'abord le secrétariat.
- o Le login que vous aviez reçu la saison précédente reste valable.
- Compléter votre fiche signalétique et charger une photo d'identité
 - o Tapez votre login / password
 - o Choisissez dans le menu à droite *My Profile*
 - o Choisissez *Personal details*
 - o [il est possible que vous deviez une nouvelle fois recommencer les opérations ci-dessus]
 - o complétez l'écran, **chargez une photo d'identité récente** (si nécessaire et en format jpg) et puis faites *submit* en choisissant votre fonction exacte (*player* pour ligue, *crf*: arbitre de club, *official* pour officiel, *rec* pour récréatif)
 - o Cliquez sur *Up date in data base* pour valider vos données
- S'inscrire pour la nouvelle saison
 - o Choisissez *My Membership*
 - o sélectionnez *player*
 - o Confirmez

→ Vous allez alors recevoir par mail le lien vers votre demande de licence complétée dans les minutes qui suivent. Ce mail contient aussi les instructions (cliquez sur le lien dans le mail <http://www.kbijf.be/ApplicationForm.php?AC=jzdklkl>)

2. Imprimez votre demande de licence et signez-la
3. Faites remplir **la copie** par un médecin
4. Imprimez le complément d'affiliation
5. Remplissez-le, signez-le
6. Faites parvenir au secrétariat les 2 documents imprimés, soit en les transmettant à un membre du CA, soit en les envoyant au secrétariat
7. Payez la cotisation ou le solde de la cotisation.

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

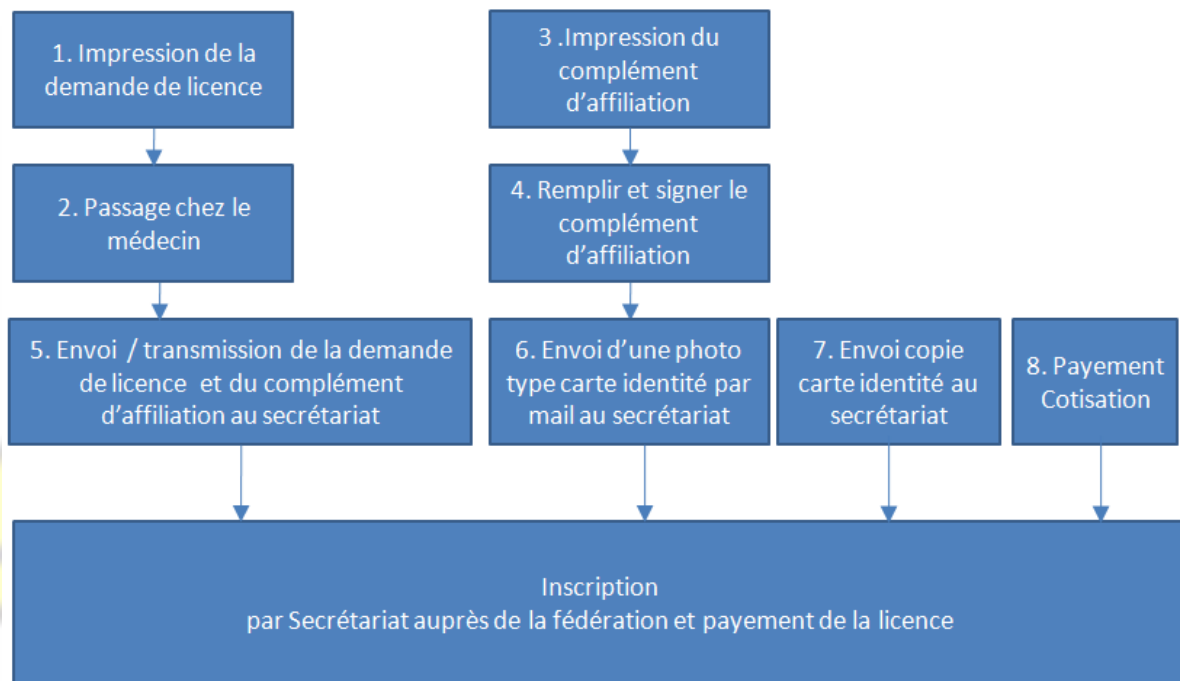
Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





11. Procédure d'inscription pour nouveaux inscrits

La procédure d'inscription **pour nouveaux inscrits** consiste à remplir 2 documents et à les envoyer au secrétariat et à envoyer une copie de carte d'identité ainsi qu'une photo d'identité (format jpg) par mail. La demande de licence doit être complétée par un médecin. Le formulaire d'inscription est donc différent et peut être obtenu sur notre site web.



1. Imprimez votre demande de licence, complétez-la et signez-la (signature des parents pour tout joueur mineur)
2. Faites remplir la demande par un médecin
3. Imprimez le complément d'affiliation
4. Remplissez-le, signez-le
5. Faites parvenir au secrétariat les 2 documents imprimés, soit en les transmettant à un membre du CA, soit en les envoyant au secrétariat
6. Envoyer au secrétariat **par mail** une photo d'identité du joueur sous format jpg.
7. Envoyer au secrétariat **par mail** une copie de la carte d'identité
8. Payez la cotisation ou le solde de la cotisation.

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





12. Procédure d'inscription pour les Seniors Loisirs (N3)

Ces joueurs seront inscrits à la Fédération Belge Francophone de Patinage et joueront avec des équipes autres que celles reprises à la RBIHF.
Le formulaire d'inscription est donc différent et peut être obtenu au secrétariat.

1. Imprimez votre demande de licence, complétez-la et signez-la
2. Faites remplir la demande par un médecin sur la demande
3. Imprimez le complément d'affiliation
4. Remplissez-le, signez-le
5. Faites parvenir au secrétariat les 2 documents imprimés, soit en les transmettant à un membre du CA, soit en les envoyant au secrétariat
6. Envoyer au secrétariat **par mail** une photo d'identité du joueur sous format jpg.(uniquement pour les nouveaux joueurs)
7. Envoyer au secrétariat **par mail** une copie de la carte d'identité (uniquement pour les nouveaux joueurs)
8. Payez la cotisation ou le solde de la cotisation.

13. Matériel et Equipement

Roller In line Hockey

L'équipement du joueur de roller hockey est le suivant :

Obligatoire :

- Patins spécifiques pour le roller hockey (pour les joueurs de ligue à partir d'U14) les patins de rampe ne sont pas permis (châssis bas et petites roues).
- Casque
- Jambières
- Coudières
- Stick
- Culotte rembourrée
- Une coquille (homme) ou une protection pelvienne (femme),
- Pantalon de In line (ou bas de hockey sur glace – uniquement acceptés pour les entraînements et les matches amicaux)
- Gants de Hockey
- Protection de poitrine (femme)

Facultatif

- Plastron

Facultatif sauf si

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a. s. b. l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





- Protège-dents : n'est obligatoire que lorsque le joueur ne porte pas de casque complet, mais porte une demi-visière ou ne porte pas de visière. (Le port de ce genre de casque n'est autorisé que pour les joueurs majeurs.)

Cette année, la brocante sera remplacée par une vente sur le site web. Celui-ci est facile d'utilisation et permet une assez large panoplie de possibilité. Vous pouvez y déposer vos photos et vendre du matos qui deviendrait trop petit, tout au long de l'année.

N'hésitez pas à consulter votre entraîneur pour tout conseil quant au matériel à acheter.

Magasins :

Via Antoine Pierquin : (coach N1) qui prendra vos commandes et qui a un partenariat avec la marque AIKali

Geel : Canadien sport – 33 Heidebloemstraat, 2440 Geel (014/580292)
<http://www.canadiensport.com/>

Heverlee: Patinoire de Louvain - Ondernemingenweg 1 - 3001 Heverlee (016/40.30.60)
<http://www.schaatswinkel.be/>

Lille (Belgique) : Maple Leaf - wechelsebaan, 77 - 2175 Lille (014/88.13.48)
<http://www.mapleleaf.be>

Ecole de Patinage

L'équipement du patineur est le suivant :

- paire de rollers
- protections poignets
- protections coudes
- protections genoux
- casque (un casque de vélo fait l'affaire)

14. Site Web

La présence sur le web des Phoenix :

www.phoenixhockey.be

<https://www.facebook.com/phoenixhockey>

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





15. Divers

Déclaration d'accident (pour les non-licenciés FBFP)

QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

1. Signaler l'accident au responsable sur place (entraîneur, membre du CA)
2. Le document à compléter est disponible auprès du responsable d'équipe, présent au match ou de l'entraîneur. Faites remplir le document par un responsable immédiatement si possible.
3. Lors de votre visite médicale, faites remplir l'attestation médicale par le médecin.
4. Envoyez la déclaration d'accident, en y ajoutant si possible les originaux de vos notes de frais médicaux / états d'honoraires (ainsi que les attestations d'intervention de la mutuelle dans ces frais)/ rapports médicaux, etc. à l'adresse suivante :
S.A. A R E N A
RUE JOSEPH II 36-38
B-1000 BRUXELLES
Le suivi de votre dossier s'effectue en direct avec ARENA.
Faites de préférence une copie des documents avant de les envoyer.
5. Dès qu'elle est en possession de votre envoi, ARENA vous transmettra endéans les cinq jours un accusé de réception comprenant toutes informations utiles, ainsi que votre n° de dossier.
6. Faites ensuite parvenir toutes notes de frais complémentaires, afin de régler votre dossier le plus vite possible.

Pour les **hockeyeurs**, la déclaration d'accident est téléchargeable sur <http://www.rbihf.be/mednews.php>

Déclaration d'accident (pour les licenciés FBFP)

1. Signaler l'accident au responsable sur place (entraîneur, membre du CA)
2. Le document à compléter est disponible auprès du responsable d'équipe, présent au match ou de l'entraîneur. Faites remplir le document par un responsable immédiatement si possible.
3. Lors de votre visite médicale, faites remplir l'attestation médicale par le médecin.
4. Scanner la déclaration et envoyez la par mail au secrétariat, envoyez l'original le plus rapidement possible au secrétariat :

Nicole Patriarche
Chaussée d'Uccle 309
B-1650 Beersel

Le secrétariat encodera directement le sinistre sur le site d'Ethias

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française





5. Dès qu'elle est en possession de votre envoi, ETHIAS vous transmettra endéans les cinq jours un accusé de réception comprenant toutes informations utiles, ainsi que votre n° de dossier.

6. Faites ensuite parvenir toutes notes de frais complémentaires, afin de régler votre dossier le plus vite possible.

Règlement d'ordre intérieur

Le club dispose d'un règlement d'ordre intérieur. Ce règlement définit des normes visant à assurer entre autres un maximum de sécurité, la meilleure convivialité et une bonne réputation pour le club. Ce règlement d'ordre intérieur est disponible sur demande au secrétariat ou sur notre site web à l'adresse suivante : <http://www.phoenixhockey.be/> sous l'onglet "Téléchargement".

PHOENIX ROLLER IN LINE HOCKEY a.s.b.l.

Secrétariat : Chaussée d'Uccle, 309 - 1650 Beersel -

Siège Social : Chaussée de Waterloo 1517/b6 - 1180 Bruxelles

Tél Secrétariat: 02/376.41.66

N° de compte bancaire: IBAN : BE73 7512 0248 9560 - BIC : AXABBE22

Site web : www.phoenixhockey.be

Avec l'aide de la Commission Communautaire Française

